
Pérou : grève nationale pour les droits collectifs indigènes

Les 8, 9 et 10 juillet la Confédération paysanne du Pérou et la Confédération nationale agraire, auxquelles sont venues se joindre de nombreuses organisations indigènes et paysannes, ont organisé une grande manifestation dans tout le pays, laquelle a coïncidé avec une grève générale nationale convoquée par la Centrale générale des travailleurs du Pérou (CGTP).

La mesure a réuni plusieurs communautés, fédérations et organisations de peuples autochtones de l'Amazonie qui revendiquaient en particulier le respect des droits collectifs des peuples indigènes affectés par les politiques que le gouvernement essaie d'imposer et qui impliquent l'établissement d'industries destructrices de l'Amazonie et de ses habitants, telles l'industrie minière, l'exploitation pétrolière et la plantation industrielle d'arbres.

Certaines réclamations des peuples autochtones du Pérou concernent une série de projets de loi qui violent les droits indigènes collectifs :

– les décrets législatifs 1015 et 994, destinés à permettre au Pouvoir exécutif d'imposer la parcellisation et la propriété individuelle dans des terres indigènes communautaires de tout le pays. Cela laisserait le territoire sans protection et permettrait l'invasion de groupes économiques puissants et, en particulier, des industries extractives. Les normes proposées violent plusieurs articles de la Constitution, qui garantissent la propriété communale et l'établissement l'autonomie organisationnelle des communautés ;

– le projet de loi 840, dénommé « Loi de la forêt » (cf. le Bulletin n° 129 du WRM), par lequel on entend privatiser des milliers d'hectares de forêt amazonienne pour un prétendu « reboisement », sous prétexte qu'il s'agit de zones non boisées ni cultivées sur lesquelles personne n'a de droits acquis, alors que les organisations indigènes affirment que cela n'existe pas dans la forêt amazonienne ;

– le projet de loi 2133, qui autorise la vente des plages, des bancs et des bas-fonds des rivières de l'Amazonie.

Selon le Front pour la défense et le développement du haut Amazone (FREDESAA), ces lois privent de terres les habitants de l'Amazonie, qui, après avoir été ses propriétaires légitimes, deviendront des ouvriers ou même des esclaves.

La grève générale du 9 juillet, qui a paralysé une bonne partie du pays, surtout dans les Andes du Sud, le Centre et l'Amazonie, a eu pour but également de protester contre la politique néolibérale du gouvernement, le Traité de libre-échange (TLC) avec les États-Unis et la privatisation des ports et de certains services essentiels, tels que la distribution d'eau.

Dans de nombreuses villes les gens sont descendus dans la rue et des routes ont été coupées. Le gouvernement a mobilisé cent mille policiers dans tout le pays et il a fait appel aux forces armées pour prendre le contrôle des installations stratégiques, comme les usines électriques, les réservoirs

d'eau potable et les aéroports. Près de deux cents personnes ont été arrêtées.

Article fondé sur des informations tirées de :

Unidad de los Pueblos ante Paro en la Amazonía del Perú”, Red Ucayali, 9/07/2008,
<http://peru.indymedia.org/news/2008/07/40434.php> ;

“El paro pegó fuerte en Perú”, Carlos Noriega, page 12, 10/07/2008, repris par bilaterals.org,
http://www.bilaterals.org/article.php3?id_article=12653 ;

“En defensa de las tierras de la Amazonía”, FREDESAA,
6/06/2008,
<http://frentes-regionales.blogspot.com/2008/06/fredesaa-frente-de-defensa-y-desarrollo.html>